

A diffuser

Dialogue national de capitalisation des acquis et de la prise en compte des droits des communautés locales dans la mise en oeuvre du Cadre Mondial de la Biodiversité en République démocratique du Congo

Kinshasa, le 9 mai 2023

Le ministère de l'Environnement et Développement durable (MEDD) en République démocratique du Congo (RDC), en collaboration avec l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), avec l'appui de la GIZ, organise le Dialogue national de capitalisation des acquis et de la prise en compte des droits des communautés locales dans la mise en œuvre du Cadre Mondial de la Biodiversité. Ces assises de trois jours (9-11 mai 2023), se tiendront au chapiteau du Pullman Hôtel de Kinshasa.

Ce dialogue national vise à démontrer que les approches basées sur les écosystèmes stimulent la conservation de la biodiversité à travers plusieurs pratiques identifiées susceptibles de contribuer à la cible 3 "*Faire en sorte que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines soient effectivement conservées*" du Cadre Mondial de la Biodiversité. Il permettra également d'orienter les contributions nationales et régionales grâce à des systèmes efficaces de zones protégées et conservées et d'identifier les prochaines étapes pour la mise en œuvre de la cible 3.

Durant les deux premiers jours, plusieurs sessions seront organisées par l'équipe de l'UICN, la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) de l'UICN, le PNUE-WCMC, le Ministère de l'Environnement et Développement Durable de la RDC, l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), l'Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (ANAPAC) etc.

Le dialogue national s'appuie sur le travail déjà entrepris par le MEDD et la GIZ et des consultations menées auprès des partenaires locaux et gouvernementaux avec l'appui de la GIZ et de l'UICN au cours desquelles les lignes directrices du projet ont été examinées et les AMCE exposées aux parties prenantes, y compris des études de cas réalisées à ce jour.

A l'issue de ces travaux, les participants devront acquérir notamment une meilleure compréhension de la cible 3 du Cadre Mondial de la Biodiversité, la définition des AMCE (Autres Mesures de Conservation Efficaces par zone) et de chacun de ses éléments. Ils devront en outre, comprendre les liens, l'alignement et les voies d'accès entre les AMCE, le Cadre Mondial de la Biodiversité et la Liste verte de l'UICN qui recense les aires protégées dont la gestion est efficace pour la sauvegarde des espèces et dont la gouvernance respecte des standards établis par l'Union internationale pour la conservation de la nature (17 critères dans 4 domaines). La norme de durabilité de la Liste verte est au cœur de cette démarche et constitue un point de référence mondial sur la manière de relever les défis environnementaux du 21^e siècle et l'atteinte de la cible 3.

Un accent particulier sera mis sur les AMCE dans le contexte de la RDC, y compris les défis auxquelles elles font face et les opportunités qu'elles peuvent offrir dans la prise en compte des initiatives des peuples autochtones et des communautés locales.

Lors de la 15^{ème} Conférence des Parties à la CDB (Convention sur la Diversité Biologique), la RDC a étalé son intérêt à poursuivre la reconnaissance des AMCE. Le pays a commencé la mise en œuvre de diverses stratégies de conservation et cela représente une excellente opportunité pour l'UICN et les autres partenaires d'accompagner le dialogue national pour la capitalisation des acquis dans la mise en œuvre du Cadre Mondial de la Biodiversité, avec la prise en compte des peuples autochtones

(facilité par la promulgation récente d'une loi pour la promotion des peuples autochtones pygmées) et les communautés locales dans le processus en cours.

Ce dialogue national est possible grâce à l'appui financier de la GIZ (Agence de Cooperation de la République Fédérale de l'Allemagne) fournit à l'UICN pour accompagner le Gouvernement congolais pour l'identification et la prise en compte des AMCEs ainsi que leur contribution à l'atteinte de la cible 3 du Cadre Mondial de la Biodiversité. Cette ambition est soutenue par la résolution WCC 2020 125 de l'UICN, qui appelle l'Union à promouvoir la conservation effective de 30 % de la planète, car les données scientifiques disponibles montrent clairement qu'il s'agit du besoin mondial minimum pour chaque pays.

Note aux journalistes

Pour plus d'informations ou planifier des interviews, veuillez contacter :

Relations Media IUCN: +41 79 536 0117, press@iucn.org
Service de presse de la GIZ : +49 6196 79 4466, presse@giz.de
Contact GIZ RDC : martijn.terheegde@giz.de

À propos de l'UICN

L'UICN est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie.

Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses plus de 1400 organisations Membres et les compétences de ses environ 15 000 experts. Elle est l'un des principaux fournisseurs de données, d'évaluations et d'analyses sur la conservation. Sa taille lui permet de jouer le rôle d'incubateur et de référentiel fiable de bonnes pratiques, d'outils et de normes internationales.

L'UICN offre un espace neutre où diverses parties prenantes – gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, groupes de populations autochtones, organisations caritatives et autres – peuvent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions pour lutter contre les défis environnementaux et obtenir un développement durable.

Travaillant de concert avec de nombreux partenaires et soutiens, l'UICN met en œuvre un portefeuille vaste et divers de projets liés à la conservation dans le monde. Associant les connaissances scientifiques les plus pointues et le savoir traditionnel des communautés locales, ces projets visent à mettre un terme à la disparition des habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations.

www.iucn.org/fr